

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation : 18/09/2009</p> <p>Date de publication : 02/10/2009</p>	<p>SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2009 À LA JARNE</p> <p>Sous la présidence de : M. Maxime BONO, Président</p> <p>Autres membres présents : Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, M. Jean-François FOUNTAINE, M. Michel-Martial DURIEUX, Mme Suzanne TALLARD, M. Denis LEROY, M. Guy DENIER (jusqu'à la 10^{ème} question), Mme Maryline SIMONÉ, M. Jacques BERNARD, M. Christian GRIMPRET, M. Guy COURSAN, M. Daniel GROSCOLAS, M. Henri LAMBERT, M. Christian PEREZ, M. Jean-Louis LÉONARD, Mme Nathalie DUPUY, M. Pierre MALBOSC, M. Aimé GLOUX, Mme Soraya AMMOUCHE, Mme Nicole THOREAU, M. Jean-François DOUARD, M. Jacques LEGET, M. Patrick ANGBAUD, Mme Marie-Anne HECKMANN (jusqu'à la 19^{ème} question), M. Patrice JOUBERT, Vice-présidents,</p> <p>M. Michel AUTRUSSEAU, Mme Saliha AZÉMA, M. Bruno BARBIER, M. René BÉNÉTEAU, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Michel BOBRIE, M. Jean-Pierre CARDIN, Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, Mme Christelle CLAYSAC (jusqu'à la 19^{ème} question), M. Jean-Claude COUGNAUD, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE, M. Vincent DEMESTER, M. Paulin DEROIR, M. Jack DILLENBOURG, M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie DUBOIS, M. Olivier FALORNI, Mme Patricia FRIOU, Mme Nathalie GARNIER, Mme Lolita GARNIER, Mme Béragère GILLE, M. Gérard GOUSSEAU, Mme Brigitte GRAUX, Mme Josseline GUITTON, M. Philippe JOUSSEMET, Mme Virginie KALBACH, M. David LABICHE, Mme Sabrina LACONI, Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, M. Patrick LARIBLE (jusqu'à la 29^{ème} question), M. Arnaud LATREUILLE, M. Philippe MASSONNET, M. Daniel MATIFAS, Mme Dominique MORVANT (à partir de la 8^{ème} question), M. Habib MOUFFOKES, M. Marc NÉDÉLEC, M. Yvon NEVEUX, M. Michel PLANCHE, M. Yannick REVERS, M. Jean-Pierre ROBLIN, M. Jean-Marc SORNIN, Conseillers</p> <p>Membres absents excusés : M. Yann JUIN, M. Guy DENIER (à partir de la 11^{ème} question) procuration à Mme Nicole THOREAU, M. Jean-François VATRÉ procuration à M. Michel-Martial DURIEUX, M. Jean-Pierre FOUCHER procuration à M. Yannick REVERS, Mme Marie-Anne HECKMANN (à partir de la 20^{ème} question), Vice-président</p> <p>M. Yves AUDOUX procuration à M. Jean-François DOUARD, Mme Brigitte BAUDRY, M. Alain BUCHERIE procuration à M. Patrice JOUBERT, M. Jean-Claude CHICHÉ procuration à M. Pierre MALBOSC, Mme Christelle CLAYSAC (à partir de la 20^{ème} question) procuration à Mme Catherine BENGUIGUI, M. Pierre DERMONCOURT procuration à M. David LABICHE, Mme Sylviane DULIOUST procuration à Mme Brigitte GRAUX, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX procuration à Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, M. Gérard FOUGERAY procuration à M. Jean-Louis LÉONARD, M. Dominique GENSAC procuration à M. Patrick ANGBAUD, M. Christian GUICHET procuration à M. Alain DRAPEAU, M. Dominique HÉBERT procuration à Mme Lolita GARNIER, Mme Anne-Laure JAUMOUILLE procuration à M. Jack DILLENBOURG, M. Charles KLOBOUKOFF procuration à Mme Véronique RUSSEIL, M. Guillaume KRABAL procuration à Mme Maryline SIMONÉ, M. Patrick LARIBLE (à partir de la 30^{ème} question), Mme Esther MÉMAIN procuration à M. Daniel MATIFAS, M. Sylvain MEUNIER procuration à M. Bruno BARBIER, Mme Sylvie-Olympe MOREAU procuration à Mme Sabrina LACONI, Mme Dominique MORVANT (jusqu'à la 7^{ème} question), Mme Brigitte PEUDUPIN procuration à M. Olivier FALORNI, Mme Annie PHELUT procuration à M. Paulin DEROIR, M. Jean-Louis ROLLAND, Mme Véronique RUSSEIL procuration à Mme Virginie KALBACH, Mme Christiane STAUB procuration à M. Yvon NEVEUX, Mme Marie-Laure TISSANDIER, M. Michel VEYSSIÈRE procuration à M. Daniel GROSCOLAS, M. Abdel Nasser ZERARGA procuration à M. Vincent DEMESTER, Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Marie-Sophie BOTHOREL,</p>
---	---

Nombre de membres en exercice :	96	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	64	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	26	Suffrages exprimés :	90
Nombre de votants :	90	Pour l'adoption :	90
		Contre l'adoption :	0

N° 44

Titre / COMMUNE DE LA ROCHELLE - ZONE AGROALIMENTAIRE DE CHEF DE BAIE - RUE SAMUEL CHAMPLAIN - CESSION D'UN TERRAIN AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ INNOV'IA

Madame SIMONÉ expose que par acte notarié du 8 Décembre 2008, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle a cédé à la Société INNOV'IA un ensemble immobilier industriel cadastré section BC n° 848 (devenu HB n°147) comprenant un bâtiment industriel de 1181 m² de SHON construit par la Collectivité au profit de ladite société dans la Zone Agroalimentaire de Chef de Baie, rue Samuel Champlain.

Aux termes de cet acte, différentes installations (notamment compteur d'eau et disconnecteur, bac décanteur débourbeur, canal de comptage, puisard, réseaux eau potable, eaux usées, eaux vannes,...) ainsi que des locaux abritant un surpresseur et un transformateur à l'usage du bâtiment vendu à la Société INNOV'IA, étant édifiés en tout

ou partie sur la parcelle mitoyenne cadastré section HB n° 181 pour 1 480 m², la Collectivité a consenti à la Société INNOV'IA, à titre exceptionnel et temporaire dans l'attente de la régularisation à intervenir par la cession dudit terrain le 04 Décembre 2009 au plus tard au prix de 16,77 € HT/m², une autorisation de passage sur ce terrain mitoyen.

Par lettre du 1^{er} Juillet 2009, la Société INNOV'IA a confirmé son intention de procéder à l'acquisition de cette partie au prix de 16,77 € HT/m² fixé dans l'acte notarié précité, correspondant au prix de cession du terrain de l'ensemble immobilier cédé aux termes du même acte, soit un prix de cession de 24 819,60 € HT. Les Services du Domaine ont fait connaître leur avis par lettre du 1^{er} Septembre 2009 estimant ce terrain à la valeur vénale de 31 000 €.

Toutefois, tenant notamment compte des termes de la promesse de vente consentie dans l'acte notarié ci-dessus mentionné, des contraintes précitées, existant tant en surface

qu'en profondeur, qui affectent cette parcelle de terrain au seul profit de l'ensemble immobilier mitoyen appartenant à la Société INNOV'IA et limitent, de fait, l'intérêt pour toute autre entreprise quelconque de procéder à une éventuelle acquisition de ce terrain, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle pourrait décider de passer outre l'estimation des Services du Domaine et céder ladite parcelle au prix convenu de 24 819,60 € HT., les frais notariés étant à la charge de l'acquéreur.

En conséquence, il est proposé au Conseil Communautaire :

- de passer outre l'avis des Services du Domaine ainsi qu'il est précisé ci-avant et d'accepter de céder le terrain cadastré section HB n° 181 précité à la Société INNOV'IA, au prix de 24 819,60 € dans les termes et conditions ci-dessus indiqués,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous actes et documents nécessaires à cet effet,
- d'inscrire la recette correspondante au Budget Annexe des Affaires Economiques.

CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES,
POUR EXTRAIT CONFORME,
POUR LE PRÉSIDENT,
LA VICE-PRÉSIDENTE

Maryline SIMONÉ